



# FEDERATION FRANÇAISE DU MILIEU MONTAGNARD

Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON Tél. 04 78 39 49 08

Site : [www.ffmm.net](http://www.ffmm.net) Courriel : [secretariat@ffmm.net](mailto:secretariat@ffmm.net)

Siret 32158105000044 APE 9499Z Organisme de formation enregistré sous le n° 82690104869

## Formation d'accompagnateur en milieu montagnard et rural - Module 2.

### Stage de qualification pratique

#### Pour la fonction d'accompagnateur de randonnées pédestres

Annexe 1 : Descriptif de la formation

#### 1 - Objectifs du stage :

- Compléter et mettre en pratique les acquis du stage technique de connaissances techniques et fondamentales pour préparer, animer et conduire en sécurité des randonnées pédestres en milieu rural ou en moyenne montagne.
- Se préparer au brevet fédéral d'accompagnateur de randonnée pédestre.
- Acquérir les compétences en vue du certificat de compétence d'accompagnateur en milieu montagnard et rural.

**2 - Pré requis :** Avoir participé avec succès à un stage technique depuis plus de huit mois, sauf dérogation du pôle de la formation.

#### 3 - Personnes concernées :

Effectif maximum : 10 participants.

- animateurs d'associations ou de collectivités qui organisent et conduisent des randonnées pédestres en milieu rural et/ou montagnard.
- Candidats à l'examen probatoire du diplôme d'État d'alpinisme - accompagnateur en moyenne montagne.
- Particuliers qui souhaitent approfondir leurs connaissances personnelles, qu'elles soient membres ou non d'une association.

#### 4 - Durée et déroulement du stage :

- La durée du stage est de 47 heures sur 8 jours consécutifs. Ce stage est organisé uniquement en présentiel et en internat.
- Également appelé Niveau 2, ce stage est organisé en moyenne montagne. Il ne comporte pas d'escalade.
- Les cours et préparations théoriques sont suivis d'une mise en pratique sur le terrain.
- Ce stage est animé par deux formateurs fédéraux certifiés.

**5 - Niveau physique :** Les randonnées et les exercices effectués au cours du stage technique ne comportent pas d'esprit de compétition mais nécessitent une condition physique adaptée à la montagne (Niveau bon marcheur).

#### 6 - Programme du stage :

##### Mise à niveau des connaissances :

- Cartographie, orientation.
- Sécurité.
- Réglementation.

##### Animation :

- Préparation et présentation d'un exposé.
- Gestion des activités du groupe.

##### Mise en pratique :

- Préparation, reconnaissance d'une randonnée.
- Mise en situation d'encadrement et d'initiation.
- Préparation d'un exercice d'orientation en terrain varié.

##### Environnement montagnard.

- Découverte du patrimoine montagnard du lieu de stage.
- Préservation de l'environnement.
- La pluriactivité en montagne.
- Les activités traditionnelles.

#### 7 - Équipement minimum :

Équipement minimum habituel pour une randonnée d'un jour :

- Sac à dos (30 à 40 litres), vêtement chaud (pull-over), vêtement de pluie, chapeau, gourde, coupe-vent, trousse individuelle de premiers soins, couverture de survie
- Chaussures de marche à tige montante ou tige Mid haute recouvrant les malléoles, et semelles crantées antidérapantes. (Port obligatoire lors des exercices pratiques sur le terrain). Chaussures ou chaussons d'intérieur.
- Boussole en degrés avec plaquette transparente et graduations en cm (Type Compass Mc Kinley chez Intersport ou Silva Start au Vieux Campeur).
- Calculatrice (modèle de base), loupe à main éclairante à leds (diam. 75 mm conseillé), règle plate 40 cm minimum, crayon à papier, gomme blanche, compas.
- Lampe frontale et piles de rechange, un sifflet.
- + 1 corde : diamètre 8 mm, longueur 30 mètres (1).
- + Sangles plates vendues au mètre, 2 longueurs de 3 mètres. Largeur 2 à 4 cm (1).
- + 3 mousquetons à ouverture rapide et sécurité par vis (1).
- Facultatif : altimètre, jumelles, appareil photo, GPS, etc.
- Linge et nécessaire de toilette. Draps fournis par le centre.

Tout participant dont l'équipement est insuffisant, inadapté ou pourrait entraîner des risques pour lui ou pour le groupe de participants sera exclu du stage ou refusé pour les exercices et sorties sur le terrain.

Les participants au stage de qualification peuvent utiliser leur ordinateur.

(1) Cet équipement fait partie du "fond de sac" d'un animateur pratiquant la randonnée en montagne.

#### 8 - Évaluation du stage :

- Les compétences et le comportement du stagiaire sont évalués pendant toute la durée du stage.
- Les compétences portent sur la vie dans le groupe (comportement, animation, sécurité et équipements), la réalisation d'un exercice d'orientation en terrain varié et d'une fiche d'activité.

#### 9 - Validation du stage :

- Attestation de suivi de stage avec mention "résultats satisfaisants / insuffisants" dont le stagiaire peut se prévaloir.
- Brevet fédéral d'accompagnateur de randonnées pédestres et carte de fonction lorsque le/la candidat(e) a obtenu au moins 40 points à 72 indicateurs. La validité de la carte de fonction est conditionnée par la possession de la licence Carte Montagne® de la saison.
- Inscription sur le livret de formation du/de la stagiaire.

**10 - Inscription :** Remplir une demande de préinscription spécifique à ce stage et fournir les éléments précisés sur ce bulletin.

Lire les conditions générales d'inscription et de participation à ce stage (annexe 2).